

LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

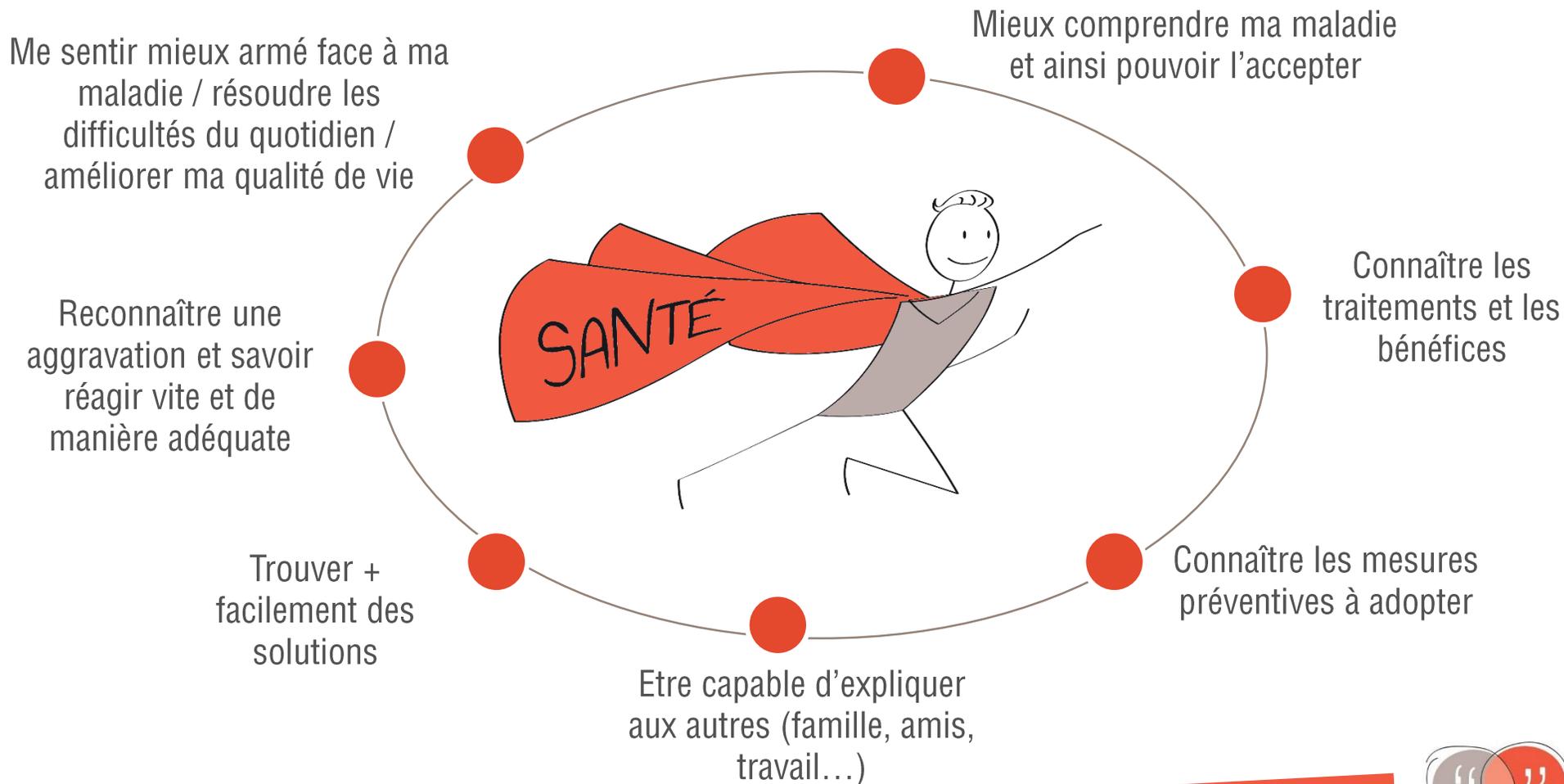
L'ETP...qu'est-ce que c'est ?



- La maladie chronique conduit à une situation potentiellement aliénante à double titre pour la personne :
 - Nécessité d'apprendre à vivre avec une maladie
 - Elle est au prise, pour le restant de sa vie, avec un système de santé représenté par des personnes qui prennent des décisions pour elle en réalisant des actes sur elle, la mettant dans une position d'obéissance passive
- Juillet 2009 : la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » place l'**éducation thérapeutique du patient** « au 1er rang des priorités » !
- Ces programmes d'éducation doivent permettre aux patients d'**acquérir** et de conserver les **capacités et compétences** qui les **aident à vivre de manière optimale avec leur maladie** !

[ETP: UN MOYEN DE REPENDRE UN PEU LE POUVOIR SUR SA MALADIE CHRONIQUE]

LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



[ETP: A QUOI ÇA PEUT ME SERVIR ?]

LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



- Peu importe le stade et l'évolution de la maladie, un programme d'éducation thérapeutique peut s'envisager dès l'annonce du diagnostic ou à tout autre moment du traitement ou de l'évolution de la pathologie.
- Vous pouvez en parler à votre médecin traitant ou spécialiste.
- Les programmes sont essentiellement à suivre à l'AP-HP. Il en existe actuellement près de 4000 en France
- Ils concernent des maladies aussi diverses que le diabète, l'asthme, l'infection à VIH, les pathologies cardio-vasculaires, rhumatologiques, rénales et neurologiques, l'obésité et les allergies...
- Vous pouvez aussi y convier vos proches si cela les intéresse ou si vous pensez que cela pourrait les aider à mieux vous comprendre

[COMMENT EN BÉNÉFICIER ?]